

## **Conditions Générales Entreprises - Consulting**

### **Article 1. Identification**

La Société VETTED, (société par actions simplifiée) au capital de 15.000 euros, domiciliée 86-88 avenue du Général de Gaulle - 77270 Villeparisis, inscrite au RCS de Meaux sous le numéro 892 714 619 et dont le numéro de TVA est le FR59892714619 (ci-après l'« Éditeur » ou « VETTED») est propriétaire de la Plateforme accessible via l'adresse URL [www.vetted.fr](http://www.vetted.fr) (ci-après la « Plateforme »). Le site est hébergé par AWS et le Directeur de publication est Bertrand MATHIEU.

### **Article 2. Objet**

VETTED offre à une Entreprise qui souhaite obtenir de l'aide dans le cadre de sa stratégie de transformation un accompagnement personnalisé.

Toute demande de devis auprès de VETTED entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes CG, CGU ainsi que des Politiques de confidentialité dont l'Entreprise reconnaît avoir eu connaissance. Si l'Entreprise ne souhaite pas accepter les CG, elle ne pourra pas bénéficier des services proposés par VETTED.

Chaque Entreprise ayant signé un devis s'engage à respecter lesdites CG lesquelles sont réputées avoir été acceptées. Ces CG constituent le document contractuel opposable aux Parties, prévalent et annulent tout autre document. Ces CG sont mises à la disposition de l'Entreprise en même temps que le devis. VETTED conserve la possibilité de modifier à tout moment ces CG afin de respecter toute nouvelle réglementation. L'Entreprise qui ne souhaite pas que les relations contractuelles soient régies par la nouvelle version devra le notifier à VETTED.

### **Article 3. Services**

VETTED propose ses Services de consulting via une offre d'accompagnement personnalisé pour aider l'Entreprise dans sa stratégie de transformation.

Les services proposés sont présentés accompagnés des informations nécessaires, essentielles et déterminantes telles que les caractéristiques et modalités, le prix et une durée et date d'exécution.

Pour bénéficier des Services, l'Entreprise doit renseigner certaines informations (nom, prénom, société, numéro d'identification, fonction, adresse, email, téléphone, etc.). L'Entreprise s'engage à vérifier, mettre à jour et garantir l'exactitude des informations indiquées et être en mesure de démontrer à VETTED sa qualité de Professionnel.

Toute Entreprise souhaitant obtenir les services de consulting de VETTED doit contacter VETTED et lui décrire son besoin. Le type et désignation de Prestations choisies, les modalités, le délai ainsi que le prix sont présentés dans le Devis.

Ce devis sera envoyé à l'Entreprise et devra être retourné à VETTED avec la mention « bon pour accord ». La Commande se forme lors de l'échange des consentements entre les Parties après signature du Devis par l'Entreprise retourné à VETTED. Tout devis signé sera considéré comme définitif et dû par l'Entreprise.

### **Article 4. Prix – Règlement**

#### **4.1. Prix**

Le tarif des Prestations proposées par VETTED est fixé par devis et est exprimé en Euros H.T.

Le prix peut être réévalué en cours de projet si les besoins de l'Entreprise évoluent ou sont réévalués, il y aura alors un nouveau devis.

#### **4.2. Le paiement**

Le paiement de la prestation se fera au Devis.

Le paiement se fait prioritairement en ligne par le biais de Lyra mais peut à titre exceptionnel se faire via virement bancaire ou encore par chèque.

L'Entreprise garantit à VETTED qu'elle dispose des autorisations éventuelles pour effectuer le règlement. En cas de frais facturés à VETTED par son organisme bancaire pour défaut de paiement imputable à l'Entreprise, l'intégralité de ces frais sera refacturée à l'Entreprise.

Une facture sera envoyée à l'Entreprise par courrier électronique par VETTED.

#### 4.3. En cas de retard ou d'incident de paiement

En cas de défaut ou retard de paiement de tout ou partie du prix, toute somme impayée produira de plein droit et automatiquement des intérêts de retard au taux d'intérêt légal défini par la Banque Centrale Européenne majoré de dix (10) points (sans que celui-ci ne puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur en France), sans mise en demeure préalable et sans préjudice des dommages intérêts que VETTED serait en droit de solliciter.

De plus, une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 € au titre des frais de recouvrement sera exigible de plein droit.

VETTED se réserve également le droit de suspendre l'exécution des Prestations en cours, demander l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues par l'Entreprise ou empêcher la souscription de nouvelles Prestations.

#### **Article 5. La Livraison**

VETTED s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des Prestations commandées par l'Entreprise dans le délai théorique estimé au Devis.

#### **Article 6. Rétractation**

Le délai de rétractation n'est pas de rigueur entre professionnels. Toute Commande est ferme et définitive dès réception du paiement ou du Devis, daté et signé par l'Entreprise.

#### **Article 7. La sous-traitance**

VETTED est autorisée, sans instructions écrites contraires de l'Entreprise, à sous-traiter ou faire appel à des structures extérieures pour la réalisation de la Prestation (notamment à des experts et fournisseurs de solutions digitales, locales ou décarbonées, etc.).

#### **Article 8. Engagement et Responsabilité**

##### 8.1. De VETTED

VETTED s'engage à mettre tout en œuvre (moyens humains et techniques) pour fournir un service de qualité et apporter ses meilleurs soins dans le respect des standards et usages professionnels. VETTED s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables pour parvenir à un résultat conforme au Devis.

VETTED s'engage à vérifier (avant de transmettre à l'Entreprise) les résultats issus du travail d'un partenaire/ de ressources externes et d'en s'assurer la conformité à la Prestation commandée.

VETTED ne pourra être responsable que du manquement à ses obligations prévues au Contrat. VETTED ne pourra pas être tenue responsable des dommages subis par l'Entreprise et causés par sa négligence, son erreur ou faute, par le fait d'un tiers ou par un cas de force majeure ou tous événements hors du contrôle raisonnable de VETTED.

Les éventuelles réparations dues par VETTED correspondront au préjudice direct, personnel et lié à la défaillance et, compte tenu de son obligation de moyens, VETTED ne réparera pas tout dommage indirect (préjudice commercial, atteinte à l'image de marque, trouble commercial, perte de bénéfices ou de données, etc.).

En tout état de cause, si la responsabilité de VETTED était engagée, le montant des dommages et intérêts sera limité au montant des sommes versées par l'Entreprise pour la Prestation.

## 8.2. De l'Entreprise

L'Entreprise s'engage à effectuer le paiement du prix dû et dans les délais.

L'Entreprise s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion du Contrat et à l'exécution des obligations prévues aux présentes CGV (paiement du prix, réalisation de la Prestation, etc.).

L'Entreprise s'engage à donner des informations correctes, vérifiables et à jour à VETTED et à être disponible, dialoguer, participer de façon proactive et informer VETTED de toutes anomalies ou difficultés. L'Entreprise est seule responsable de la précision, de l'exactitude et de la complétude des informations qu'elle donne. Il lui appartient de vérifier que les résultats de ces traitements sont corrects.

L'Entreprise s'engage également à assurer à VETTED et ses sous-traitants l'accès aux moyens nécessaires à la bonne réalisation des Prestations.

### **Article 9. LE SERVICE CLIENT**

Pour toute question ou aide, l'Entreprise peut contacter VETTED par par mail à l'adresse : support@vetted.fr.

### **Article 10. Loi applicable**

Les présentes CG sont soumises au droit français.

### **Article 11. Règlement des litiges**

Tout différend né de l'interprétation ou exécution des CG, fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut de solution amiable intervenue entre VETTED et l'Entreprise, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, selon les dispositions légales en vigueur.